

L'honorable ministre a-t-il l'intention d'acquiescer à la demande de l'Association des producteurs de la betterave à sucre et de leur accorder une subvention d'au moins \$3 la tonne?

(Traduction)

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Il s'agit d'une question intéressant la politique du gouvernement et l'on y verra en temps opportun.

AFFAISSEMENT DES PRIX DES DENRÉES AGRICOLES—RENVOI AU COMITÉ DE L'AGRICULTURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): J'ai une question à poser au premier ministre. Étant donné la grave diminution des prix des denrées agricoles, comme les œufs, la volaille et le bœuf, le premier ministre va-t-il déferer l'application de la loi sur la stabilisation des prix agricoles au comité de l'agriculture pour étude et recommandations?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je suis sûr qu'en temps opportun le comité aura l'occasion de discuter et d'examiner ces questions.

L'HÔTEL DES MONNAIES

COMMANDES RELATIVES AUX PIÈCES DE 1965

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Voudrait-il faire enquête pour savoir pourquoi l'Hôtel des monnaies a refusé de remplir des centaines de commandes de la série de petites pièces canadiennes de 1965, commandes venant de collectionneurs canadiens? Voudrait-il également demander comment il se fait que ces pièces soient offertes en vente outre-frontière par des collectionneurs américains?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Pour ce qui est de la dernière partie de la question, je ne pense pas qu'on puisse les trouver en vente.

M. Gundlock: Si fait.

L'hon. M. Gordon: Si l'on me permet de terminer ma réponse, leur vente est annoncée selon les disponibilités. Le prix est de \$12 la série, ou à peu près. Je déconseille énergiquement aux intéressés de payer ce prix.

Le très hon. M. Diefenbaker: A dix-huit dollars le jeu.

L'hon. M. Gordon: Quatre dollars. Tout le monde pourra se procurer un jeu à ce prix dès qu'il y en aura suffisamment.

Selon toute apparence, les seules victimes de la politique actuelle seront les spéculateurs. Or, puisqu'il fallait des perdants, pourquoi pas ces gens-là?

En réponse à la première partie de la question de mon honorable ami, je rappelle qu'on a annoncé dès l'automne dernier que les commandes seraient remplies dans l'ordre d'arrivée. On s'en est tenu à cette règle. Parmi les commandes du premier jour—les seules dont on puisse s'occuper tout de suite—il y en avait à peu près autant de l'étranger que dans le passé.

Je ferai remarquer à mon honorable ami que la collection de pièces de monnaie se fait sur le plan international et que nous serions sans doute fort vexés si nos numismates se voyaient refuser de semblables privilèges par les États-Unis ou d'autres pays.

M. Langlois: Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que les nouvelles séries seront identiques en tous points à celles qui ont été frappées jusqu'ici?

L'hon. M. Gordon: Je puis donner à mon honorable ami la complète assurance que toutes les commandes reçues pour les séries de 1965 seront remplies. Il serait très peu sage de ma part d'en dire plus.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Comme question supplémentaire, le ministre donnerait-il des instructions à la Monnaie afin qu'elle accorde la priorité à ceux à qui elle a retourné leur argent sans même ouvrir l'enveloppe renfermant leur commande?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, étant donné l'intérêt que suscite cette question, je devrais peut-être ajouter une chose clairement énoncée dans un communiqué il y a quelques semaines, et dont je serai heureux d'envoyer une copie à mon honorable ami. La Monnaie a reçu une avalanche de commandes, environ 6 millions. Sauf erreur, la Monnaie des États-Unis a reçu l'an dernier 3 millions de commandes et celle du Canada moins de 2 millions. Par conséquent, personne ne pouvait demander à la Monnaie de s'occuper de 6 millions de commandes reçues le premier jour et on a jugé qu'il serait peu sage de garder ces commandes renfermant des mandats de poste ou de l'argent.

On a cru préférable de retourner ces commandes et ce fut une sage décision, je crois, car nul doute que certaines d'entre elles provenaient de personnes qui n'étaient peut-être pas des collectionneurs d'aussi bonne foi que le sont certains de la région, et je doute fort qu'une grande proportion de ces commandes soient présentées de nouveau. On